

MEUBLEZ-VOUS aux Annonces Maloises MAMAN LOUISE A FAIT DES FEUVES Elle possède un choix de tout l'ameublement en grand et petit. Jouis d'une bonne réputation et vend bon marché. Voir ses Magasins et Ateliers : 179-179 bis, Rue de Lanoy ROUBAIX

JOURNAL de ROUBAIX DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX ABONNEMENTS Nord et limitrophes 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00 France et Belgique 3 mois, 18.00; 6 mois, 34.00; 1 an, 64.00 Union postale 3 mois, 20.00; 6 mois, 36.00; 1 an, 72.00 REDACTION-ANNONCES ROUBAIX : 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Indiv. 6. TOURCOING : 35, rue Caron. Tél. 87. Chèques postaux 87 Lille.

Demandez Tous LA BOCK MEYERBEER 35, Rue Meyerbeer ROUBAIX Téléphone 421 et 2471

La nouvelle question d'Alsace

Il y a, malheureusement, une nouvelle question d'Alsace. La chère province à laquelle notre peuple avait tout grand son cœur n'a eu... Elle se trouvait relevée d'une libre province française. On lui a appris qu'elle devait perdre cette illusion. On a voulu la faire entrer de force dans le stupide moule égalitaire où ses sœurs, les provinces de France, étouffent et sont en train de perdre les couleurs de leur vie propre, les traits de caractère qui, harmonieusement unis, forment le vrai visage de notre pays et composent son âme, comme chaque membre d'une famille apporte sa variété dans les traits et l'esprit communs.

Les Souverains espagnols se rendraient en Argentine par la voie des airs

L'AVION ROYAL SERAIT PILOTE PAR LE COMMANDANT FRANCO

Le correspondant à Paris du Journal mondé « Diario Universal » publie un article où il révéle le projet fait par les souverains



LE ROI ALPHONSE XIII

espagnols de se rendre en Argentine du Sud par la voie des airs. Ce journaliste dit qu'il fut informé de ce dessein dans un grand cercle de Madrid et que son interlocuteur lui donna à ce sujet les détails suivants : Lorsque Franco toucha terre en Argentine, il eut, par câble, une longue conversation avec son roi Alfonso XIII. Dans l'enthousiasme qui s'empara de lui, le souverain demanda à Franco : « Oserais-tu me conduire en Argentine par les airs ? »

La délégation française à Bradford

LA JOURNEE DE MARDI

La délégation française, composée d'industriels laïques et de personnalités de la région de Roubaix-Tourcoing, de l'Est et de Paris, qui accompagna actuellement en Angleterre un voyage destiné à accroître entre nos deux pays la coopération, a été reçue mardi 2 mars à 10 heures, à la mairie de Bradford, par M. Albertman Wilfred Turner J. P., lord-maire député.

Après réception par la Chambre de Commerce de Bradford dans son local de la Bourse de Commerce, un lunch a été offert à 1 heure, par la Bradford Textile Society, à la délégation française et la journée s'est terminée par la visite du Tissage de MM. John Friesman et Co Ltd, Ashfield Mills, Bradford.

La taxe sur les paiements devant la Commission des Finances de la Chambre

REDUITE A 0.50 O/O ELLE EST ACCEPTEE PAR 12 VOIX CONTRE 11

Paris, 2 mars. — La Commission des Finances de la Chambre s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Malvy.

M. Lannoureux a fait connaître que le rendement des taxes adoptées hier par la Commission s'élevait à deux milliards 468 millions.

Le rapporteur général a proposé ensuite à la Commission d'adopter un ensemble de réductions portant sur les douanes (400 millions), sur les P.T.T. (200 millions), sur les automobiles (50 millions), sur le sucre (200 millions), à raison de 25 francs les cent kilogrammes.

En ajoutant à ces sommes 200 millions à provenir de la vente de certains stocks et immeubles de l'Etat, le total est de trois milliards 618 millions.

M. Lannoureux a proposé d'accepter la taxe complémentaire sur les paiements, mais au taux de 0,50 %, ce qui produirait un milliard.

Cette proposition a été adoptée par douze voix contre onze.

Avant le vote, M. Debray avait suggéré une déduction et une perception plus spéciale de la taxe de luxe ainsi qu'une taxe spéciale sur la publicité dans la presse.

De son côté, M. Ducas avait émis un article additionnel tendant à instituer un prélevement progressif sur le capital global, net de toutes les successions, au titre de perception de la taxe successorale et des droits de mutation, ce prélevement s'échelonnant de 2 % pour les successions de 50.000 à 100.000 francs, jusqu'à 48 % pour celles au-delà de cinq cents millions. M. Henry Pathé avait proposé par ailleurs d'incorporer une partie des impôts Loucheur dans les ressources affectées à l'équilibre, mais la Commission s'en est tenue aux suggestions de son rapporteur général.

M. Malvy et trois membres de l'opposition ont voté contre.

Avant que la Commission passe au vote, M. Bokanowski a demandé l'avis du président de la Commission des Finances.

M. Malvy a répondu qu'il avait déjà pris parti contre la taxe sur les paiements, devant son groupe, mais qu'il considérait cependant qu'en raison de la situation présente, il devait se rallier à une taxe sur les paiements, dont le taux est considérablement réduit, et qui n'atteindra que cinquante mille contribuables environ, aucun autre impôt ne lui paraissant susceptible de pouvoir fournir au Trésor les ressources dont il a besoin.

Cette déclaration entraîna l'assentiment de quelques-uns des membres de la majorité, mais il y a lieu de remarquer que dans les douze voix qui voteront la taxe sur les paiements, se trouvent trois membres de l'opposition, adversaires de cette mesure mais désireux de la faire rapporter à la Chambre, pour permettre à l'assemblée de se prononcer une fois pour toutes, sur cette question et d'éviter que des propositions improvisées et insuffisamment étudiées, ne fissent passer la taxe à la place de la taxe.

Les trois membres de l'opposition qui ont ainsi voté la taxe sur les paiements ont déclaré avant le scrutin que ce vote n'engageait pas les directeurs de leur groupe.

Parmi les membres qui se sont prononcés pour, figurent, en outre du président et du rapporteur général : MM. Nogaro, radical-socialiste; de Chappedelaine, Radicaux; Bouillon-Lafont, de la gauche radicale; Landry, de la gauche indépendante et deux membres du centre.

Cet après-midi, la Commission examine les articles modifiés par le Sénat et ce qui concerne la Caisse d'amortissement. Elle aura certainement terminé son étude du projet fiscal dans la soirée et l'on pense que le débat pourra commencer en séance, jeudi matin au plus tard.

Les contre-propositions M. Dumesnil, adversaire de la taxe sur les paiements, se propose de présenter au cours de la discussion et sous forme d'amendement, diverses propositions de ressources susceptibles à son avis, de remplacer cette taxe.

De leur côté, MM. Henry Pathé et de Tinguy du Pouët ont l'intention de soutenir une disposition tendant à l'application des principes essentiels de la proposition de M. Pourcel-Sartorius, relative à l'amortissement de la dette à long terme. Cette proposition tend à la conversion facultative de tous les titres de rente actuels en une seule catégorie de rente à 4 % exempte de droits de succession.

Enfin, M. Trauband a déclaré dans les conférences qu'il manœuvrait son amendement d'attendre son arrivée à Londres. L'ancien ministre d'ailleurs, ne paraît pas avoir mis toute la diligence nécessaire pour arriver avant l'heure fatale.

L'activité d'Abd-el-Krim pour devancer notre offensive

Les premiers rayons du soleil de mars semblent devoir amener, ainsi que nous l'avions fait prévoir depuis longtemps, une reprise de l'activité des Rifains. Voici pourquoi : Abd-el-Krim doit chercher à devancer notre offensive de printemps; ses efforts actuels tendent à ramener son prestige sur les tribus, fortement ébranlé par notre action politique durant l'hiver. Tour à tour, Beni Ouhiguel, Senhadja, du Haut-Maroc, Beni Zeroul de la région d'Amjouk, se sont retirés plus ou moins complètement de la dissidence. Dans la zone espagnole, les Andjers, habitant entre Ceuta et Tanger, viennent de faire leur soumission. Les Djeballa, des montagnes de Chechenou en argent. Par des incursions, des razzias, des incendies de villages, les Rifains prélèvent sur les actions destinées à ramener les tribus dans l'obédience.

Pour se distraire

Ensuite, Abd-el-Krim se flatte peut-être qu'à la faveur de quelques coups de main



LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPEREY

heureux, il pourrait renouer plus facilement les fils des négociations que n'a pu faire aboutir son émissaire, M. Godkin Canning. Témis qui préparait son attaque, il faisait circuler à Tanger de nouveaux bruits de pourparlers de paix.

Enfin, c'est l'époque où les peuplades du Rif avaient émané leurs maigres champs, n'ont plus rien à faire.

Pas de meilleure distraction pour ces guerriers que de tirer des coups de fusil.

Les dernières nouvelles reçues du Maroc montrent qu'Abd-el-Krim a dirigé sa première attaque au centre, dans la région habitée par les M'Tioua, récemment soumis, et limitée, entre Tifla et Tabarrant, par l'oued Sahela à l'est, et l'oued S'ra à l'ouest. C'est, qu'en effet, nous avons pénétré là en partant de Tazaout, dans l'après-midi du 2 mars.

Déjà, au début de janvier, Abd-el-Krim avait chargé le caïd Alouch, un de ses meilleurs lieutenants, d'indiger aux M'Tioua soumis une sévère leçon. Mais ces derniers, secourus par nos partisans Brans, Senadja de Ghedda et Ali Kroussi, et appuyés par notre artillerie, ont attaqué avec succès, en tuant le caïd Alouch. On voit donc que le prestige d'Abd-el-Krim est ici particulièrement en jeu.

Les forces d'Abd-el-Krim

Bien qu'aujourd'hui réduit, semble-t-il, au seul concours des tribus riffsaines proprement dites, Beni Ouhiguel, du Rif, dont il est le caïd, Beni Tonzine, Tensaman, Beni Iet, Bou Ifram, Beni Gmil et M'Tioua encore inconnus, Abd-el-Krim reste un adversaire dangereux, dans ce pays où les hésitants ont tôt fait de se ranger du côté des audacieux.

Les événements prochains ne sauraient prendre notre commodément au dépourvu. Et déjà l'on signale, de divers côtés, l'envoi au Maroc des renforts indispensables pour en finir, dans le minimum de temps et avec le minimum de pertes.

Les intrigues du chef rifain

La méfiance du capitaine Gordon Canning n'a pas mis fin aux intrigues d'Abd-el-Krim. Notre diplomate, qui a des contacts avec le chef rifain, a pu se rendre compte que celui-ci n'a pas renoncé à l'intention de séparer la France et l'Espagne. Il se montre disposé à traiter avec chacune des puissances, séparément, dans l'intention évidente de jouer une contre l'autre. Inutile de dire que ces manœuvres se heurtent à une action pleinement solidaire des gouvernements de Madrid et de Paris.

Le maréchal Franchet d'Esperey à Casablanca

Casablanca, 2 mars. — Le maréchal Franchet d'Esperey est arrivé et il a été reçu par le général Bertrand. Le chef de la région civile et les officiers supérieurs lui ont rendu visite.

Aujourd'hui a eu lieu une prise d'armes, au cours de laquelle ont été remis les drapeaux du 64^e et du 40^e régiment malgache. Le maréchal Franchet d'Esperey visita ensuite les établissements militaires, puis s'est rendu à Mazagan.

Dans la zone espagnole

Selon le communiqué officiel du Maroc espagnol, dans le secteur de Mellilla, des troupes indigènes, sous les ordres d'un officier espagnol, ont tenu une embuscade à un poste de garde ennemi près de Djebel Hudia, tuant six Rifains et capturant du matériel.

L'excécution de John Lincoln

Londres, 2 mars. — John Lincoln a été exécuté à huit heures, ce matin, dans la prison de Shepton-Mallet, sans avoir pu voir son père.

On sait que celui-ci avait télégraphié d'attendre son arrivée à Londres. L'ancien prisonnier d'ailleurs, ne paraît pas avoir mis toute la diligence nécessaire pour arriver avant l'heure fatale.

La Chambre, par 413 voix contre 71 ratifie les accords de Locarno

SEANCE DU MATIN

Paris, 2 mars. — La Chambre a poursuivi, ce matin, la discussion du projet de ratification des accords de Locarno.

M. Albert Milhaud votera les accords

La parole est à M. Albert Milhaud dans la discussion générale. Le député de l'Herault commence par souligner que le débat en cours a une grande importance pour le pays, en ce sens que les accords de Locarno inaugurent une politique nouvelle dont l'effet sera d'asseoir la paix sur les bases plus solides. C'est pourquoi il convient d'examiner, en détail, les raisons pour lesquelles la France doit persister dans cette politique et l'acquiescer ratifier les accords de Locarno.

M. Milhaud déclare que la Chambre du 11 mai se doit de ratifier ces accords. La majorité nouvelle restera dans la ligne de la politique de Locarno, ce Gervin, et elle aura bien servi les intérêts du pays.

L'orateur montre ensuite que la France, ayant accepté le plan Dawes, ne pouvait faire autrement que d'accepter le plan Young, et d'acquiescer aux reproches faits sur ce point à M. Herriot.

M. Milhaud ajoute qu'il n'approuvera l'événement des dix-neuf et troisième zones de libération que lorsque l'Allemagne aura réellement désarmé. Afin d'assurer la paix, de tracer l'équilibre tout les litiges, il voudrait voir à la S.D.N. non seulement l'Allemagne, mais la Pologne, l'Espagne, le Brésil, la Russie, et surtout les Etats-Unis, l'Autriche et ses amis ratifier les accords de Locarno.

Et M. Uhry aussi

M. Uhry résume ensuite que la France peut et doit reprendre le plus tôt possible ses relations commerciales et financières avec l'Allemagne. Puis il se lance dans une violente critique des agissements des industriels français de l'Est dans la Sarre depuis 1919, mettant en cause notamment le prince de Wénéral.

M. Loucheur répond que c'est sur invitation formelle et dans un but d'intérêt national que ces industriels français sont allés dès 1919 dans la Sarre. Il prend toute la responsabilité des actes accomplis à cette époque.

M. Uhry termine en disant qu'il votera les accords de Locarno, parce qu'ils rompent avec la politique déficitaire pratiquée depuis la guerre. La suite du débat est renvoyée à 15 h.

La séance est levée à 14 h. 45.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 2 mars. — M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 10.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de ratification des accords de Locarno.

M. Franklin-Bouillon demande le vote des accords

La parole est à M. Franklin-Bouillon (Seine-et-Oise), président de la Commission des Affaires étrangères qui déclare que deux tâches s'imposent à lui, au moment de la clôture de ces débats.

La première, consiste à faire appel à tous ses collègues pour le vote du projet.

La deuxième, est de tirer des accords de Locarno, les enseignements qu'ils comportent.

Sur le premier point, la Commission, dans sa très grande majorité, a montré l'importance



M. FRANKLIN-BOUILLON

qu'elle attachait à la ratification de ces accords. L'orateur, parlant de l'élargissement du Conseil de la S.D.N., demande au président du Conseil de dire ce qu'il pense de l'attribution d'un siège au Conseil à la Pologne.

M. Briand répond à la question de l'orateur

M. Briand déplore à ce sujet certaines polémiques malencontreuses et se déclare favorable à l'élargissement du Conseil. Il n'est pas malade, dit-il, que le Conseil de la S.D.N. soit plus nombreux car, s'il restait ce qu'il est, des affaires importantes pourraient se trouver soustraites à l'appréciation de quatre ou cinq nations assez éloignées de l'Europe.

Il est également favorable à l'attribution d'un siège à la Pologne. Il aurait la même opinion sur le fait de l'élargissement allemand. Il y aura certainement des difficultés entre la Pologne et l'Allemagne comme il y en aura entre la France et l'Allemagne. Le mieux qu'on puisse faire, ajoute-t-il, est de se rencontrer et de discuter, en présence précisément d'autres gens qui sont portés à la conciliation. Or, la Société des Nations est un milieu de conciliation, puisque toutes les décisions doivent y être prises à l'unanimité.

M. Franklin-Bouillon continue son exposé. Selon l'orateur, l'Angleterre a compris que sa véritable frontière était sur le Rhin; il espère qu'elle n'attendra pas d'autres hécatombes pour comprendre qu'elle est aussi sur la Vistule.

M. Franklin-Bouillon croit que Locarno ne peut vivre qu'avec la bonne volonté et la bonne volonté de l'Allemagne. Or, il estime que le mentalité allemande n'a pas changé. Tous les Allemands d'accord pour ne pas reconnaître les frontières du Traité de Versailles, pour vouloir la réunion de l'Allemagne et de l'Autriche, pour protester contre leur frontière actuelle de l'Est, et pour dire que c'est par un vol que l'Allemagne a été dépossédée de ses colonies.

M. Briand répond qu'il y a aujourd'hui des raisons solides d'espérer.

M. Briand. — N'est-ce pas au vainqueur de dire au vaincu ennemi séculaire: « Cette dernière guerre n'a pas été sans fruits pour qu'il faut en tirer. » La France est assez forte pour livrer la paix au vaincu, à la paix, en donnant la preuve qu'elle la veut elle-même, pour le vaincu

et définitivement. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche et sur divers bancs).

M. Franklin-Bouillon dit qu'il n'y a rien dans ses paroles qui aillent à l'encontre de ce que vient de dire M. Briand. Il conclut en faisant appel à l'unan.

M. Maginot et ses amis s'abstiennent

M. Maginot vient dire que ses amis et lui ne voteront ni pour, ni contre les accords, parce qu'ils n'apportent pas à la France les garanties qu'elle est en droit d'attendre pour l'avenir.

Applaudi par les droites, il reproche aux partis de gauche de désarmer moralement et matériellement la France, en face d'une Allemagne toujours dangereuse.

M. Paul-Boncour répond à M. Maginot

« Non seulement, dit-il, nous jugeons que les accords de Locarno n'ont rien à offrir à la France



M. PAUL-BONCOUR

de ses moyens de défense, mais encore nous sommes convaincus qu'ils lui apportent quelque chose d'acquiescement sans réserve de l'Angleterre en cas d'agression.

M. Paul-Boncour réplique que Locarno apporte quelque chose là où il n'y avait rien. Avant tout, c'est la confiance, la confiance dans la France, dans le peuple français.

Le deuxième, est de tirer des accords de Locarno, les enseignements qu'ils comportent. Sur le premier point, la Commission, dans sa très grande majorité, a montré l'importance

qu'elle attachait à la ratification de ces accords. L'orateur, parlant de l'élargissement du Conseil de la S.D.N., demande au président du Conseil de dire ce qu'il pense de l'attribution d'un siège au Conseil à la Pologne.

M. Briand répond à la question de l'orateur

M. Briand déplore à ce sujet certaines polémiques malencontreuses et se déclare favorable à l'élargissement du Conseil. Il n'est pas malade, dit-il, que le Conseil de la S.D.N. soit plus nombreux car, s'il restait ce qu'il est, des affaires importantes pourraient se trouver soustraites à l'appréciation de quatre ou cinq nations assez éloignées de l'Europe.

Il est également favorable à l'attribution d'un siège à la Pologne. Il aurait la même opinion sur le fait de l'élargissement allemand. Il y aura certainement des difficultés entre la Pologne et l'Allemagne comme il y en aura entre la France et l'Allemagne. Le mieux qu'on puisse faire, ajoute-t-il, est de se rencontrer et de discuter, en présence précisément d'autres gens qui sont portés à la conciliation. Or, la Société des Nations est un milieu de conciliation, puisque toutes les décisions doivent y être prises à l'unanimité.

M. Franklin-Bouillon continue son exposé. Selon l'orateur, l'Angleterre a compris que sa véritable frontière était sur le Rhin; il espère qu'elle n'attendra pas d'autres hécatombes pour comprendre qu'elle est aussi sur la Vistule.

M. Franklin-Bouillon croit que Locarno ne peut vivre qu'avec la bonne volonté et la bonne volonté de l'Allemagne. Or, il estime que le mentalité allemande n'a pas changé. Tous les Allemands d'accord pour ne pas reconnaître les frontières du Traité de Versailles, pour vouloir la réunion de l'Allemagne et de l'Autriche, pour protester contre leur frontière actuelle de l'Est, et pour dire que c'est par un vol que l'Allemagne a été dépossédée de ses colonies.

M. Briand répond qu'il y a aujourd'hui des raisons solides d'espérer.

M. Briand. — N'est-ce pas au vainqueur de dire au vaincu ennemi séculaire: « Cette dernière guerre n'a pas été sans fruits pour qu'il faut en tirer. » La France est assez forte pour livrer la paix au vaincu, à la paix, en donnant la preuve qu'elle la veut elle-même, pour le vaincu

et définitivement. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche et sur divers bancs).

M. Franklin-Bouillon dit qu'il n'y a rien dans ses paroles qui aillent à l'encontre de ce que vient de dire M. Briand. Il conclut en faisant appel à l'unan.

M. Maginot et ses amis s'abstiennent

M. Maginot vient dire que ses amis et lui ne voteront ni pour, ni contre les accords, parce qu'ils n'apportent pas à la France les garanties qu'elle est en droit d'attendre pour l'avenir.

Applaudi par les droites, il reproche aux partis de gauche de désarmer moralement et matériellement la France, en face d'une Allemagne toujours dangereuse.

M. Paul-Boncour répond à M. Maginot

« Non seulement, dit-il, nous jugeons que les accords de Locarno n'ont rien à offrir à la France

de ses moyens de défense, mais encore nous sommes convaincus qu'ils lui apportent quelque chose d'acquiescement sans réserve de l'Angleterre en cas d'agression.

M. Paul-Boncour réplique que Locarno apporte quelque chose là où il n'y avait rien. Avant tout, c'est la confiance, la confiance dans la France, dans le peuple français.

Le deuxième, est de tirer des accords de Locarno, les enseignements qu'ils comportent. Sur le premier point, la Commission, dans sa très grande majorité, a montré l'importance qu'elle attachait à la ratification de ces accords.

SILLET PARISIEN

La grève du bâtiment à Paris

PARIS, 2 MARS (MINUIT). Les ouvriers du bâtiment de la région parisienne ont fait, hier, une grève de vingt-quatre heures. C'est évidemment une répétition. Les communistes se préparent à mener dans tout le pays, une action énergique en faveur de l'augmentation des salaires.

LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE	131.70	131.35
DOLLAR	27.01	27.01
BELGIQUE ...	122.70	122.70

M. LENGLEN EST PARTIE POUR MILAN

On mande de Monte-Carlo au « Herald » que M. Suzanne Lenglen est partie pour Milan afin de prendre quelque repos.